

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Quelques mots sur le mouvement INTRA

A l'occasion de la FPMA d'EPS, le chef de la DIPE a, en séance, reconnu « *l'excellent travail préparatoire du S.I.A.E.S.* » à cette réunion, et s'est étonné « *que ce soit le syndicat qui a le moins de représentants et de déchargés qui ait pu conduire à bien ce travail* ». Merci pour cet hommage qui nous a été rendu.

En effet, le S.I.A.E.S. a été le seul syndicat à avoir proposé, dans les délais fixés (48 heures) des améliorations au mouvement prévisionnel, quand les propositions du syndicat majoritaire ont été rejetées, à la fois parce que trop tardives et non opérationnelles.

Ainsi pour une quinzaine de collègues nos propositions ont-elles été validées et les affectations améliorées.

Nous nous étions également farouchement opposés au passe droit de l'Administration d'affecter un collègue gratifié d'un bonus exceptionnel de 9999 points (!) et de plus sur un secteur très demandé de Marseille. Nous avons alerté nos IPR afin de contester cette prérogative régaliennne, et c'est avec soulagement que la remise au mouvement du poste initialement bloqué a été accueillie.

Nous nous félicitons que les autres organisations syndicales, alertées, aient eu la même position.

A l'avenir nous serons encore plus vigilants à ce que le mouvement se fasse en toute transparence et dans le respect des règles édictées avant le mouvement.

Nous tenons aussi à remercier les personnels de la DIPE-EPS pour leur travail, leur disponibilité et leur écoute à nos propositions.

Nous remercions aussi notre collègue, Frédéric BOGEY, professeur de Génie Mécanique Productique, qui en sa qualité de commissaire paritaire agrégé siège et nous représente. Il s'est mis au diapason des problèmes spécifiques à l'EPS et intervient donc en connaissance de cause, avec l'aide des professeurs d'EPS du S.I.A.E.S.

Il va de soi que nous visons l'obtention, lors des prochaines élections professionnelles du 2 décembre 2008, d'un siège EPS en CAPA, qui nous permettrait d'être plus encore acteurs au service des collègues et de notre discipline.

Nous vous en reparlerons.

Jean Luc Barral Christophe Corneille

DERNIÈRE MINUTE.

Nous venons de prendre connaissance sur le site du SNEP d'une très longue « réponse » à notre « Livret du professeur d'EPS », adressé à nombre d'entre vous. Nous nous réservons évidemment le droit d'y répondre dans une publication ultérieure.

Dans l'immédiat nous voulons rassurer tous les professeurs d'EPS qui nous liront.

D'abord en leur disant que nul ne détient le MONOPOLE de défendre l'EPS et les professeurs qui l'enseignent, et que le S.I.A.E.S. n'a de leçon à recevoir de personne en la matière quand ce sont des professeurs d'EPS eux-mêmes qui expriment leurs points de vue, et même si ceux-ci n'ont pas l'heur de plaire à certains.

Ensuite en leur disant de n'avoir **aucune inquiétude quant à l'action du S.I.A.E.S. en leur faveur** : c'est tout au long de l'année, et depuis des années, que le S.I.A.E.S. intervient auprès des services à la demande de professeurs d'EPS de plus en plus nombreux, ainsi que lors des opérations de mutations et d'affectation des TZR.

Les intéressé(s) pourraient en témoigner évidemment, comme les personnels du Rectorat qui reçoivent souvent notre visite. Il suffirait simplement que les représentants du SNEP leur posent la question pour en avoir confirmation !

Nous ne faisons pas, bien sûr, publicité de ce travail obscur dont les fruits s'apprécient à chaque élection, ayant permis au S.I.A.E.S. de se positionner, dès 2002, comme le seul syndicat alternatif au SNEP, en faisant à lui seul plus de voix que les autres syndicats présents !

Aussi que nul ne s'inquiète et n'accrédite l'idée que, sortant d'hibernation, « **nous ne nous réveillerions que tous les trois ans** », à la veille des élections. Là encore de nombreux collègues et les services du Rectorat pourraient témoigner sans peine que « **nous ne dormons guère** » quand nous répondons 7 jours sur 7, et jusqu'à des heures tardives, et que nous sommes dès 8h30 dans les bureaux du Rectorat !

Alors, chers collègues du SNEP, calmez votre ire, et sachez que nous défendons toutes celles et ceux qui font appel à nous, comme vous, mais à notre manière et avec nos convictions, et que si vous avez cru que « **le S.I.A.E.S. ne se réveillait qu'à la veille des élections** » c'est simplement par méconnaissance, ou déni, de son travail, comme par illusion d'optique, tant il est vrai, qu'à la veille de toute élection, toute organisation syndicale digne de ce nom, fait un effort supplémentaire en vue de sa campagne électorale.

D'où ce « Livret » qui vous a tant irrité et entraîné cette « réponse au S.I.A.E.S. », qui nous honore plus qu'elle ne nous affecte, et nous permet au moins, grâce à vous, d'apporter d'utiles précisions à tous les professeurs d'EPS sur le travail du S.I.A.E.S. en leur faveur.

Faudrait-il presque vous en remercier !

Jean Luc Barral Christophe Corneille Jacques Mille Frédéric Bogey

« Mouvement » TZR EPS			
TZR EPS	141	100 %	Collègues sur 2 établissements (ou plus)
Affectés en AFA en Juillet	28	19,9 %	14 (1 collègue sur 3 établissements)
Affectés en AFA en Août	24	17 %	13 (2 collègues sur 3 établissements)
Total AFA *	52 *	36,9 %	27 * soit 51,9 % des AFA

* plus les AFA prononcées post groupe de travail, jusqu'au 12 septembre (nombre non communiqué par le Rectorat)